

QUEL COLLÈGE POUR NOS ENFANTS ?

Le passage en 6^e est un cap important dans la scolarité de votre enfant : son univers scolaire et ses repères vont changer.

Destiné aux parents d'élèves de Bois-Colombes Nord, ce livret édité par l'AIEBCN vous donne des informations utiles sur le collège en général, et des renseignements pratiques sur les collèges de notre secteur.

Nous espérons qu'il contribuera à faciliter l'entrée en 6^e de votre enfant !



*Ensemble, pour nos enfants,
VOS idées font nos projets !*

L'INSCRIPTION AU COLLÈGE

Dans l'enseignement public, vous devez en principe inscrire votre enfant dans le collège du secteur géographique de votre domicile. Une dérogation peut être accordée par l'inspecteur d'académie quand le collège du secteur de rattachement n'offre pas certaines formes d'enseignement, notamment pour les langues étrangères. Pour l'enseignement privé, vous devez directement prendre contact avec l'établissement.

Un dossier d'inscription est remis à votre enfant avant les vacances de printemps. Remplissez-le au besoin avec l'aide de l'instituteur ou du directeur de l'école.

On vous demandera de choisir :

- Le régime de votre enfant (externat, demi-pension, internat)
- La première langue étrangère
- L'option facultative de 2^e langue ou de culture régionale.

Une fois rempli, ce dossier doit être remis à l'instituteur.

N'oubliez pas de confirmer son inscription auprès de l'établissement, dès que vous connaîtrez le collège où votre enfant est affecté.

COLLÈGES : TROIS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS

► Les établissements publics

Les établissements publics sont totalement gérés par l'Éducation Nationale. Ils mettent en oeuvre ses programmes et sont gratuits.

► *Le privé sous contrat*

Les établissements privés "sous contrat avec l'État" respectent l'intégralité des programmes, le calendrier des vacances, les horaires et les directives d'instruction en vigueur dans l'Éducation nationale. En contrepartie, l'État prend en charge les salaires des enseignants. Les professeurs ont la même formation que celle des enseignants du public et ils subissent le contrôle du corps d'inspection nationale. En revanche l'organisation interne de l'établissement, son projet pédagogique relèvent de toute la communauté éducative. Cette autonomie se traduit, par exemple, dans le recrutement des enseignants que fait lui-même le chef d'établissement, constituant ainsi l'équipe qu'il souhaite.

► Les établissements privés dits "hors contrat"

Ils ne se soumettent à aucune obligation, ni d'horaires, ni de programmes et se libèrent aussi des recommandations des conseils de classe (passage en classe supérieure ou redoublement). Ce type d'école ne reçoit aucune subvention d'aucune sorte. L'évaluation du bien-fondé pédagogique reste sous l'entière responsabilité des parents.

ET LA CARTE SCOLAIRE ?

Dans **l'enseignement public**, les élèves sont orientés vers leur établissement en fonction d'une carte scolaire. La carte scolaire répartit les élèves en fonction d'une sectorisation géographique et des capacités d'accueil des établissements du secteur. En janvier dernier, l'Inspection Académique des Hauts-de-Seine a arrêté la sectorisation pour la rentrée 2004* pour les élèves du secteur Nord de Bois-Colombes selon la répartition présentée ci-après. (**Remarque** : les familles qui scolarisent leurs enfants dans un **établissement privé** peuvent choisir elles-mêmes leur collège à condition que leur enfant soit accepté. Le choix s'effectue après rendez-vous avec le chef d'établissement, sur dossier.)

SONT AFFECTÉS AU NOUVEAU COLLÈGE D'ASNIÈRES (VOIR PAGE 8) POUR LA RENTRÉE 2004* LES ENFANTS HABITANT :

Abbé Glatz, Jusqu'au 38 (sauf 37) / **Adolphe Guyot**, Jusqu'au 78 / **Allard** (av.) / **Amiral Courbet** / **Argenteuil** (av.) Jusqu'au 291 / **Barrière** (av.) / **Baudard** (av.) / **Baudoin** (villa) / **Bons enfants** (rue des) / **Bourguignons** (rue des), à partir du 79 / **Cadoux-Girault** (av.) / **Chambards** (av. / villa des) / **Charcot** / **Charles Chefson**, pair: jusqu'à 74 ; impair: jusqu'à 57 / **Charles de Gaulle** / **Charpentier** / **Corrier-Leclerc** (impasse) / **Emilie** (villa) / **G.-Heck** (av.) / **Galliéni** / **Hardy** (av.) / **Jeanne** (av.) / **Le Mignon** (av.) / **Ledoux-Davet** (av.) / **Lilas** (villa des) / **Louise** (villa) / **Manoury** / **Marceau Auger** / **Marie-Laure** / **Maurice** (av.) / **Orties** (Villa des) / **Quatorze Juillet** (du) / **Raoul** / **Reynaud** (av.) / **Roses** (villa des) donnant 223 rue d'Argenteuil / **Saint Pierre** (av.) / **Savoie** (av.) / **Sevry** (villa) / **Thérèse** (villa) / **Walter** (av.)

A QUOI SERVENT LES ZONES D'ÉDUCATION PRIORITAIRES (ZEP)?

Créées en juillet 1981 dans les quartiers difficiles afin de lutter contre l'exclusion et l'échec scolaire, les ZEP disposent de moyens spécifiques (humains, dotation horaire supplémentaire, effectifs par classe réduits...), par exemple, la mise en place d'études, l'apprentissage des méthodologies et de l'organisation du travail de l'élève, les actions de soutien, les créations de bibliothèques, des ateliers informatiques.

SONT AFFECTÉS AU COLLÈGE ANDRÉ MALRAUX D'ASNIÈRES (VOIR PAGE 7) LES ENFANTS HABITANT :

Abbé Glatz, 37 puis à partir de 40 / **Adolphe Guyot**, à partir des n° 71 et 80 / **Agent Sarre** (av.) / **André Chénier** (av. & rue) / **André Coutant** (av.) / **Argenteuil** (av.), à partir du 293 / **Armand Lépine** / **Auguste Benamou** / **Balebat** (villa) / **Bel Air** (av. du) / **Bernard Martin** (av.) / **Charles Chefson**, pair: à partir de 76; impair: à partir de 59 / **Claude Mivière** / **Clos Fleuri** (impasse) / **Commandant Rivière** / **Cuny** / **Emilienne** (av.) / **Félicie** (villa) / **Ferdinand Richet** / **Fleurs** (impasse) / **Gramme** / **Hoche** (av., rue et Villa) / **Ils** (villa des) / **J.H. Larribot** (Place) / **Jean Mermoz** (Place) / **Lieutenant Richard** (av. du) / **Loradoux** / **Marceau Delorme** / **Marcel Binet** / **Marronniers** (av. et villa) / **Mary** (av.) / **Quatre Routes** / **Renaissance** (villa de la) / **Renée** (av.) / **Vitel** (av.)

* En 2004, le Nouveau Collège d'Asnières (dont la construction n'est pas achevée) ne pourra accueillir que les 6^e et les 5^e. L'année 2005-2006 se déroulera normalement.

L'année de 6^e a pour objectif de consolider les connaissances acquises à l'école primaire, d'initier votre enfant à de nouvelles disciplines et de lui donner des méthodes de travail qu'il développera pendant toute sa scolarité. La 6^e est une année essentielle car elle marque le tournant dans la vie sociale et intellectuelle de l'enfant.

Il est dans la classe des « petits » alors qu'il était dans la classe des « grands » en primaire et on va lui demander de devenir plus autonome.

LA 6^E : DE NOUVEAUX INTERLOCUTEURS

Le Principal, responsable du collège, il prend les décisions importantes concernant la vie scolaire et l'organisation pédagogique. Il reçoit sur rendez-vous en cas de problèmes concernant la scolarité de l'enfant. Il est souvent secondé par un **principal adjoint**.

Le Conseiller Principal d'Education ou CPE est très impliqué dans le déroulement de la vie quotidienne (contrôle des retards, absences, certificats médicaux...). Il assure la formation des délégués d'élèves, informe, échange avec les élèves sur le fonctionnement du collège ou sur les problèmes qui les préoccupent directement. Il épaula les élèves qui ont des problèmes personnels et scolaires. Il est aidé par les **surveillants**.

Le professeur principal, interlocuteur privilégié des élèves, médiateur en cas de conflits, coordinateur de l'équipe enseignante est sans conteste celui que vous rencontrerez le plus souvent. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour parler des problèmes en classe, des progrès ou des difficultés de votre enfant.

Le conseiller d'orientation psychologue informe et aide les élèves à élaborer leurs choix d'études et leurs projets professionnels. Il anime des séances d'information en classe et tient une permanence pour rencontrer les élèves.

Le professeur documentaliste accueille au Centre de Documentation et d'Information (CDI) les élèves et leurs professeurs ou, en dehors des heures de cours les conseille dans leur choix de lecture, leur apprend à effectuer des recherches documentaires pour préparer un exposé. Il peut aider les élèves à naviguer sur Internet.

L'équipe médico-scolaire est composée d'une assistante sociale, du médecin scolaire, d'une infirmière.

HORAIRES ET MATIÈRES EN 6^E : ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

*Français (4 ou 5h)
Mathématiques (4h)
Langue vivante étrangère (4h)
Histoire / géographie / éducation civique (3h)
Sciences et techniques :
 Ø sciences de la vie et de la terre (1h30)
 Ø technologie (1h30)
Enseignements artistiques :
 Ø arts plastiques (1h)
 Ø éducation musicale (1h)
Éducation physique et sportive (4h)
Aide aux élèves et accompagnement
de leur travail personnel (2h)
Heures de vie de classe (10h par an).*

EMPLOI DU TEMPS, « TROUS » DANS LA JOURNÉE, AUTORISATIONS DE SORTIES

En cas d'absence d'un professeur en dernière heure, votre enfant ne pourra quitter le collège qu'avec votre autorisation. Pendant les « trous » entre deux cours, votre enfant pourra se rendre au CDI pour faire des recherches, lire ou aller en permanence.

EN QUOI CONSISTE L'ÉVALUATION À L'ENTRÉE EN 6^E ?

Comme en CE2, les élèves arrivant en 6^e passent des tests d'évaluation en français et en mathématiques en début d'année. Les modalités de ces tests sont identiques dans toute la France. Il ne s'agit pas d'un examen.

Ces tests permettent aux professeurs de faire un premier bilan sur le niveau des connaissances des élèves et ainsi adapter leur enseignement en proposant soutien, approfondissement, méthodologie, etc. Les enseignants doivent informer les familles des résultats obtenus en début d'année.

LE RÔLE DU CARNET DE CORRESPONDANCE

Le carnet de correspondance est le lien entre la famille et le collège. Il contient tous les renseignements sur la vie scolaire de votre enfant : le règlement intérieur, les avis ou communications d'ordre général, les dates de réunions parents-professeurs, les bulletins d'absence ou de retard, les notes de contrôle, la liste des professeurs, éventuellement l'emploi du temps...

LES RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTS

Pour faciliter le dialogue parents -enseignants, les chefs d'établissement organisent au moins une fois par an une réunion rassemblant les parents, le professeur principal et l'équipe pédagogique de la

classe, en particulier au moment de la rentrée scolaire. Cette réunion générale est souvent suivie de contacts plus approfondis, les parents rencontrant librement tel ou tel professeur.

S'INVESTIR DANS LA VIE DU COLLÈGE

Vous pouvez être représentant des parents au **conseil d'administration** du collège. Les élections se déroulent en début d'année scolaire. Si vous êtes élu, vous prendrez part aux décisions relatives à la vie scolaire de l'établissement : équipement, budget, règlement intérieur, projet d'établissement, organisation du temps scolaire...

Au niveau de la classe, vous pourrez être délégué de parents et participer aux **conseils de classe**. Ils se réunissent en principe une fois par trimestre. Enfin, vous pouvez tout simplement accompagner des visites organisées ou participer à une activité du foyer socio-éducatif.

LES COLLÈGES PUBLICS

Vous trouverez ici des informations sur les trois collèges publics actuellement fréquentés par les enfants venant des écoles élémentaires Jules-Ferry et Saint-Exupéry. À partir de la rentrée 2004, aucune nouvelle affectation de Bois-Colombiens sur le Collège Renoir d'Asnières n'est prévue. C'est la raison pour laquelle ce dernier ne figure pas dans ce livret. En revanche, nous avons voulu vous fournir les quelques informations dont nous disposons déjà sur le futur collège de Bois-Colombes dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2007.

COLLÈGE ALBERT CAMUS

131 Rue Pierre Joigneaux
92279 Bois-Colombes
Tél. : 01 42 42 69 79

Site : www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-camus-bois-colombes

Le collège Albert Camus est actuellement le seul collège public situé sur notre commune. Il fait partie d'une Cité Scolaire comportant aussi un lycée de 1000 élèves.

Ses points forts :

- Ø Deux classes européennes (Allemand et Anglais) à partir de la 4^e. Les élèves y sont admis sur la base du volontariat et en fonction de leurs résultats en langues (test).
- Ø En 6^e et en 4^e, des classes de «consolidation» accueillent une vingtaine d'élèves en difficulté scolaire, pour une année.
- Ø Sur place, des équipements sportifs exceptionnels (piscine, 2 gymnases, piste d'athlétisme), permettent la pratique optimale du sport.
- Ø Un « Pôle espoir » permettant à une vingtaine d'élèves de combiner collège et sport de haut niveau, notamment trampoline et danse (emploi du temps aménagé)

Ses défis :

- Ø L'effectif très chargé pour une capacité théorique d'accueil de 900 places.
- Ø Un très grand nombre de classes (40).

FICHE D'IDENTITÉ

**Proviseur de la Cité Scolaire :
M^{me} Baillehaiche
Principal adjoint : M^f Rochard
Effectif : 1080 élèves**

LANGUES, OPTIONS, ACTIVITÉS

Langues : Allemand, Anglais,
Espagnol, Italien
Options : Latin
Activités : Club d'échecs, Sport

LE MOT DU PRINCIPAL ADJOINT

« Nous sommes fiers de nos élèves du pôle « espoir » qui ramènent des médailles et donnent une image sportive et positive de notre établissement».

«Les résultats du collège sont bons et se traduisent dans les évaluations faites au lycée. Nos élèves de classes européennes sont presque tous reçus dans les Secondes Européennes».

C **OLLÈGE ANDRÉ MALRAUX**

8 rue Scheurer Kestner - 92600 Asnières-sur-Seine
Tél. : 01 41 21 43 50 / 01 47 98 77 77

Construit dans les années 60, le collège André Malraux a été entièrement rénové il y a trois ans et se situe dans un quartier en pleine évolution.

FICHE D'IDENTITÉ

Principal : M^r Renard

Principal adjoint : M^r Champagne

Effectif : 1050 élèves

**Établissement classé en ZEP
(Zone d'Éducation Prioritaire)**

LANGUES, OPTIONS, ACTIVITÉS

*Langues : Allemand, Anglais,
Espagnol, Latin et Grec (en 4^e)
Options : Hand, Volley, Nouvelles
Technologies appliquées
Activités : Atelier Théâtre (avec le
Théâtre de Gennevilliers)*

Ses points forts :

- Ø Une équipe pédagogique (80 professeurs) expérimentée et impliquée.
La moitié sont de jeunes professeurs qui ont choisi ce collège et se sont engagés pour 4 ans auprès des collégiens.
- Ø Une ouverture particulière aux familles avec par exemple l'organisation de dîners dans le quartier pour favoriser les échanges parents/enseignants.
- Ø Des sections sportives reconnues nationalement (volley et handball).
- Ø Un réel engagement de soutien aux élèves en difficulté, au quotidien dans toutes les classes, et au travers de sections spécifiques d'aide et d'insertion.

Ses défis :

- Ø L'effectif très chargé, malgré un allègement de 100 élèves prévu pour la rentrée de septembre 2004.
- Ø Un environnement exigeant avec une grande diversité de situations (nationalités, difficultés économiques et sociales) et l'accueil d'élèves en difficulté.

LE MOT DU PRINCIPAL

« Depuis plus de deux ans, toute l'équipe du collège s'est mobilisée pour dépasser les difficultés d'hier. Des progrès importants ont été accomplis. C'est aujourd'hui un établissement dynamique, avec des enseignants compétents, actifs et impliqués »

« Nous cherchons en permanence à allier fermeté, écoute et équité pour garantir un climat propice aux études et à l'épanouissement des élèves »

LES COLLÈGES PUBLICS (suite...)

L E 4^{ÈME} COLLÈGE D'ASNIÈRES (COLLÈGE BAGUER)

Angle Rue du Bac / Rue Paul Déroulède / Rue de Nanterre (accès par le 2 rue Paul Deroulède)
92600 - Asnières-sur-Seine

*Il ouvrira partiellement ses portes à la rentrée 2004 (voir encadré «À savoir!»).
Il devrait accueillir, jusqu'à l'ouverture du nouveau collège de Bois-Colombes, quelques élèves de notre commune (notamment ceux qui dépendaient jusque là de l'établissement Renoir).*

Une réunion d'information des parents dont les enfants entrent en 6^e s'est tenue le 19 Juin 2004. Elle a permis de collecter les informations suivantes :

Les projets du Principal :

- Ø Faire du collège un lieu de rencontre des mixités sociales.
- Ø Mélanger bons et moins bons élèves dans les classes.
- Ø Développer des ateliers d'animation périscolaires pour ouvrir l'esprit des élèves.
- Ø Encourager les parents à participer à la vie scolaire des enfants pour créer un lien actif entre le collège et les familles.
- Ø Former l'esprit civique des élèves : l'enfant doit comprendre qu'il vit dans une communauté éducative et qu'il doit en respecter les règles de vie.

Les défis :

Une rentrée scolaire dans un établissement encore en travaux : 1 bâtiment sur 4 est terminé, la restauration sera provisoire à la rentrée et ne fonctionnera normalement qu'en janvier/février, le gymnase ne sera opérationnel qu'au 2^e trimestre.

REMERCIEMENTS : Merci à la FCPE d'ASNIÈRES pour avoir fait profiter les Associations Indépendantes d'Asnières et de Bois-Colombes, dont la nôtre, de ses contacts et informations.

FICHE D'IDENTITÉ

Principal : M^r Recoing

Capacité : 700 élèves à terme / 325 élèves accueillis en septembre 2004 (6^e et 5^e uniquement) .

Une structure ouverte sur la ville : Collège + Restauration + Gymnase (ouvert aux élèves de Baguer et aux associations hors temps scolaire) + **Salle polyvalente et pôle artistique** (utilisable pour des spectacles et des expositions extra-scolaires).

Financement : Conseil Général.

Coût : 18,6 M€

LANGUES : Allemand, Anglais

À SAVOIR !

En septembre 2004 : Seules 12 classes seront prêtes (1 bâtiment sur 4 est achevé).

En 2004-2005 :

*Il accueillera uniquement les 6^e et les 5^e.
Pour 1 an, les élèves de 4^e et 3^e continueront leur scolarité dans leur établissement d'origine (en l'occurrence le Collège Renoir, en ce qui concerne les Bois-Colombiens).*

À partir de septembre 2005 :

Il accueillera tous les enfants de la 6^e à la 3^e concernés par la nouvelle carte scolaire (exposée à la page 3 de ce livret).

LES COLLÈGES PRIVÉS

Vous trouverez ici des informations factuelles sur les collèges privés du secteur. En espérant que ces quelques données vous aident à trouver l'établissement qui convient à votre enfant si tant est que vous choisissiez ce type d'établissement.

COLLÈGE SAINT JOSEPH

1 rue du Bac - 92600 ASNIERES

Tél. 01 47 93 26 43

Site : www.stjo-asnieres.org

Directeur : M' Bazin

Effectifs : 760

Contrat d'association - Privé catholique

Inscription en 6^e :

Retrait des dossiers de pré-inscription début janvier

Réponse (admissibilité, réserve ou refus) : mars / avril

Langues : LV1 anglais obligatoire

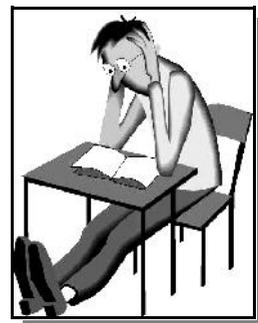
Langues Anciennes : Latin - Grec

Option : LV2 dès la 6^e : allemand ou espagnol

ou option art dramatique ou 6^e de consolidation (effectif réduit)

Coûts : entre 206 et 517 euros / trimestre selon quotient familial /

Manuels prêtés dont certains en double (tarifs valables en Juin 2004).



INSTITUTION SAINTE-GENEVIÈVE

19 rue de la Station - 92600 ASNIERES

Tél. 01 47 93 05 28

Directrice : M^{me} Tribout

Effectifs : 1690 (dont 770 au collège)

Contrat d'association – Privé catholique - jusqu'à la terminale

Inscription en 6^e :

Retrait des dossiers de pré-inscription début décembre

Réponse (admissibilité, réserve ou refus) : mars / avril

Langues : LV1 anglais - allemand

LV2 : anglais- allemand ou espagnol

Langues Anciennes : Latin

Coûts : 1014 euros /an (tarifs valables en Juin 2004)

ATTENTION !

Les dates de retrait de dossier sont susceptibles de modification.

Nous vous conseillons de vous renseigner dès début novembre auprès des établissements.

2 SITES UTILES

En vous rendant sur le site www.fabert.com vous obtiendrez une foule d'informations sur les établissements privés, et notamment : les langues, les spécialités enseignées, les diplômes préparés et les résultats au Bac pour les lycées.

Pour disposer de commentaires sur les établissements publics et privés, visitez le site www.nouvelobs.com à la rubrique Enseignement. Vous y trouverez, (notamment à certaines périodes de l'année) une typologie des collèves.

I NSTITUTION JEANNE D'ARC

9 bd de Valmy - 92700 Colombes
Tél. 01 55 66 91 00

Directrice : M^{me} Leclair
Effectifs : 1600
Contrat d'association
Privé catholique
Jusqu'à la Terminale

Inscription en 6^e :
Retrait des dossiers de pré-inscription
1^{ère} semaine de décembre
Réponse (admissibilité, réserve ou refus) : mars

Langues : LV1 anglais - allemand
LV2 : anglais- allemand ou espagnol
Langues Anciennes : Latin
Coûts : 640 euros /an /
Manuels prêtés en double
(tarifs valables en Juin 2004)

C OLLÈGE SAINT-JUSTIN

74 rue Edouard Vaillant - 92300 Levallois
Tél. 01 47 37 68 26
Bus 135

Directeur : M^r Segond
Effectifs collège : 630
Contrat d'association
Privé catholique

Inscription en 6^e :
Dossier à retirer sur place après les vacances de la Toussaint.
Réponse (admissibilité, réserve ou refus) : mars

Langues : LV1 anglais - allemand
LV2 : anglais- allemand ou espagnol
Langues Anciennes : Latin – grec
Options : LV2 dès la 6^{ème} : anglais – allemand
Ou 6^e musicale ou 6^e de consolidation
communication ou 6^e Football
Coûts : entre 760 et 990 euros /an
(tarifs valables en Juin 2004)



En savoir plus... ... sur le Collège



SITES UTILES

www.ac-versailles.fr

Toute l'actualité sur les établissements, la pédagogie, l'enseignement... Lien vers le site de l'inspection académique des Hauts de Seine.

www.education.fr

Portail de l'éducation et de l'enseignement en France : répertoires, annuaires, programmes, carrières... et un accès à tous les sites sur l'enseignement.

www.cndp.fr/secondaire

Pour tout savoir sur la vie scolaire.

www.magicmaman.com

De la 6^e à la terminale / 11-18 ans, les programmes de la 6^e matière par matière

www.fabert.com

Site des établissements privés

LIVRES & GUIDES

Qu'apprend-on au collège ?

Brochure réalisée par le Conseil National des programmes présidé par Luc Ferry et publié sous la direction du ministère de l'Éducation nationale, CNDP, XO Editions.

ONISEP

Les guides de l'ONISEP, L'entrée en 6^e, Le guide des parents. Disponible sur le site...
onisep.fr/national/espace_peda/guides

Mon enfant est au collège :

Je le soutiens efficacement

Editions First - Réussir en équipe

Objectif 6^e - Hachette Education

L'année de la 6^e - Editions Bordas

Tout savoir en 6^e - Editions Hatier

***Ce petit guide vous a plu ?
... alors Rejoignez l'AIEBCN !***

- *Samedi 04/09 au Forum des Associations.*
- *Vendredi 24/09 lors du 1^{er} Forum-Parents AIEBCN 2004-2005 (Centre Abbé-Glatz à 20h30, 136 rue de l'Abbé-Glatz)*